

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 96 (1988)

Artikel: Notes sur les premières étudiantes suisses à l'Université de Lausanne (1890-1914)
Autor: Volet-Jeanneret, Helena
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-70949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes sur les premières étudiantes suisses à l'Université de Lausanne (1890-1914)

HELENA VOLET-JEANNERET

La naissance de l'Université de Lausanne en 1890, succédant à la vénérable Académie, fondée en 1537, mérite qu'on s'attarde brièvement sur ceux et celles qui y ont étudié durant les premières années de son existence.

Si l'on peut facilement chiffrer l'ensemble des étudiants, tant suisses qu'étrangers, il est en revanche malaisé de cerner l'activité estudiantine des femmes.

En effet, elles sont englobées dans les listes d'étudiants que possèdent les Archives cantonales vaudoises¹ et, pour trouver leurs traces, l'historien doit se livrer à un dépouillement exhaustif de ces dernières, et cela pour toutes les années qui l'intéressent. Ce qu'on trouve dans ce genre de documents est finalement un butin fort maigre: la faculté fréquentée et l'adresse de l'étudiante. Pour en savoir un peu plus, par exemple sa date de naissance, il faut se référer à un autre document des ACV, *Grades décernés par l'Université de Lausanne*². Ce modeste renseignement supplémentaire ne peut naturellement être obtenu qu'à condition que l'étudiante ait décroché le titre souhaité.

Nous sommes donc en présence de données extrêmement fragmentaires, et pourtant il a été possible, au terme d'une patiente recherche, d'établir quelques directions de travail. Dans un premier temps, il a fallu fixer une proportion entre les étudiantes et

¹ *Catalogue des étudiants de l'Université de Lausanne*, ACV, K XII 369/98, Bdd 520/1 et sq.

² ACV, K XIII 369/69.

leurs collègues masculins en général; ensuite recenser les premières Suissesses qui s'inscrivirent à l'*alma mater* lausannoise et indiquer le nombre d'étudiantes étrangères, celui des étudiantes russes en particulier³. Ces chiffres se trouvent en annexe du présent travail.

Ce n'est qu'après avoir déblayé le terrain qu'il a été possible de broser quelques portraits de femmes universitaires suisses du début de ce siècle.

Mais tout d'abord, quel accueil la société lausannoise réservait-elle aux premières jeunes filles désireuses d'acquérir une formation universitaire?

Pour ou contre les études féminines

Les années 1890-1914 ne furent pas très favorables aux pionnières vaudoises qui ont frayé le chemin vers les études universitaires accessibles aux femmes.

En 1891, la *Gazette de Lausanne* rapporte que, dans toutes les universités suisses, on compte au total 2937 étudiants, dont 622 auditeurs. Si l'on se penche sur le nombre d'étudiantes, on est tout d'abord étonné par un total relativement élevé: 402 étudiantes, dont 173 auditrices. La surprise est moins grande lorsqu'on recense les étudiantes russes: elles sont au nombre de 146, chiffre qui ne cessera d'augmenter au fil des années. Quant aux Suissesses, elles sont seulement 26, la plupart Zurichoises et Bernoises. Dix d'entre elles étudient la médecine, seize sont inscrites en Lettres⁴. Qu'en est-il à Lausanne même? La ville possède une très bonne école secondaire, l'Ecole supérieure communale de jeunes filles avec sa division gymnasiale qui est une pépinière naturelle de futures étudiantes. En 1904-1905, elle compte 592 élèves, dont 260 dans la division gymnasiale⁵.

Pourquoi trouve-t-on alors si peu de jeunes filles suisses à l'Université? C'est que l'opinion publique n'était pas encore prête à admettre l'instruction supérieure pour les femmes.

³ On ne s'attardera pas sur ces dernières dans ce travail destiné à étudier le cas des Suissesses. Les jeunes filles russes feront l'objet d'un autre article, destiné aux *Etudes de Lettres*, 1988.

⁴ *Gazette de Lausanne*, 7.3.1891.

⁵ *Tribune de Lausanne*, 12.7.1905.

En 1906, l'épouse d'un correspondant parisien de la *Tribune de Lausanne*, qui signe Jean-Bernard, publie un article dans ce journal vaudois dans lequel elle salue les femmes qui arrivent, à force de volonté, à devenir avocates, médecins ou journalistes. Elle voit dans l'instruction supérieure des femmes une meilleure garantie pour la réussite du couple dans le mariage :

«La femme qui travaille conquiert son indépendance, elle devient l'associée de son compagnon, elle s'attelle au même char pour monter la côte rude; sachant le prix de l'argent, elle le ménage, c'est une sage. Aussi ne comprenons-nous guère ce cri des hommes apeurés: sus aux femmes!»⁶

M^{me} Jean-Bernard s'attire les foudres d'une lectrice vaudoise, M^{me} Jeanne B. Celle-ci écrit, indignée, que la femme est plus faible que l'homme, tant physiquement qu'intellectuellement, et elle soutient que les premiers succès féminins dans le domaine des études ne sont dus qu'à la galanterie des hommes. Pour étayer sa théorie, elle raconte comment une jeune fille de son entourage avait réussi les examens de licence ès Lettres alors qu'elle était moins bien préparée que ses deux camarades masculins qui, eux, se sont trouvés recalés: «[...] elle devait, m'avouait-elle, son diplôme à son sexe autant qu'à sa science»⁷. Bref, conclut M^{me} Jeanne B.:

«Nos triomphes ne doivent pas nous rendre orgueilleuses, car je vous le répète, Madame, nous les devons à notre sexe autant qu'à notre intelligence. Ils ne doivent pas nous boucher les yeux et nous empêcher de voir que les hommes nous sont supérieurs dans tous les domaines.»⁸

L'article de M^{me} Jeanne B. ne restera pas sans écho. Une autre lectrice prend la défense des femmes instruites. Certes, les femmes sont plus faibles physiquement, mais est-il prouvé qu'elle le sont également intellectuellement? Elle ne le croit pas:

«Une femme peut cultiver son intelligence, faire valoir ses talents et les aptitudes que la nature lui a données, arriver par eux à des fonctions jusqu'ici spécialement réservées au sexe fort, se créer ainsi une existence plus large, plus libre, sans pour cela singer l'homme et vouloir paraître au-dessus de lui.»⁹

⁶ *Tribune de Lausanne*, 6.2.1906.

⁷ *Tribune de Lausanne*, 11.2.1906.

⁸ *Ibidem*.

⁹ *Tribune de Lausanne*, 15.2.1906.

Bref, il faut encourager les jeunes filles à accéder au savoir, «à être davantage que simplement <une femme>».

Les escarmouches épistolaires des journalistes et des lecteurs à propos de l'instruction et des capacités des femmes reprennent régulièrement dans la presse vaudoise.

En août 1908, l'exaspération d'un dénommé Ch. Jung atteint le sommet de l'intolérance masculine vis-a-vis des femmes instruites. Sous le titre évocateur «Lettre d'un antiféministe», il s'en prend violemment aux femmes universitaires. Pour étayer «scientifiquement» ses propos, il se réfère à une étude de Carl Vogt, professeur à l'Université de Genève, réalisée dans les années quatre-vingt, «sur des ambitions et des aptitudes du sexe faible»¹⁰. Vogt se serait interrogé sur la stérilité intellectuelle des «docteurs en jupons», car elles n'ont produit jusqu'alors aucune œuvre remarquable. Après une observation minutieuse de centaines d'étudiantes, Carl Vogt aurait été «forcé de conclure que le cerveau féminin est incapable d'emmagasiner la science d'une manière utile».

Comment expliquer, se demande l'auteur de l'article, que tant de femmes passent néanmoins de brillants examens? Son analyse est la suivante:

«Excessive et passionnée, en raison même de sa faiblesse, la femme qui s'adonne à l'étude s'y voue corps et âme. A part ses cours, rien n'existe pour elle. Tandis que ses condisciples mâles courent la prétentaine, les brasseries et les sports les plus divers, l'étudiante pioche sans trêve ni repos. A l'examen il n'est pas rare d'en rencontrer qui réciteront un manuel de trois cents pages avec une exactitude admirable. Mais sortez-les des mots et des phrases qu'elles ont appris sur le bout du doigt, il vous sera impossible d'en obtenir une réponse intelligente. Elles apprennent et ne comprennent pas.»

Ainsi donc, les femmes d'après Ch. Jung ne sont capables que d'un bachotage mécanique. Voilà pourquoi, explique-t-il avec une condescendance teintée de mépris, aucune femme ne pourra jamais produire une œuvre comparable à celle d'un Pasteur ou d'un Edison.

Mais la misogynie de l'auteur ne s'arrête pas là. Il lui faut frapper un coup décisif pour ramener la femme là où il désire la maintenir, à savoir dans l'obéissance à l'égard de son mari-protéc-

¹⁰ *Tribune de Lausanne*, 1.8.1908.

teur. Pour cela, Ch. Jung se réfugie derrière une citation de Schopenhauer qui lui paraît irréfutable :

«La raison et l'intelligence de l'homme n'atteignent guère tout leur développement que vers la vingt-huitième année; chez la femme, au contraire, la maturité de l'esprit arrive à la dix-huitième année. Aussi n'a-t-elle qu'une raison de dix-huit ans bien strictement mesurée. C'est pour cela que les femmes restent toute leur vie de vrais enfants.»

Tant de mauvaise foi ne pouvait pas laisser indifférente la rédaction même de la *Tribune de Lausanne*. Sur la même page, un journaliste, P. R., réagit dans «Quelques mots de réponse». Il prend fait et cause pour les étudiantes. Il se peut, dit-il, que leurs études une fois achevées elles ne produiront plus rien de remarquable, mais combien d'hommes ne sont-ils pas dans le même cas? Jusqu'ici, «il n'y a eu que quelques centaines de filles d'Eve qui aient fait des études supérieures, contre des milliers et des milliers de représentants du sexe barbu. Ne préjugeons pas de l'avenir.»¹¹ Pour terminer, le journaliste non seulement incite Ch. Jung à apprendre à penser sans parti pris, mais l'exhorte carrément à se rendre à l'évidence: les études féminines existent bel et bien.

Malgré toute cette polémique qui jalonne la presse vaudoise au début de ce siècle, l'idée des études universitaires pour femmes fait lentement mais sûrement son chemin dans le canton.

Les débuts hésitants

La première jeune fille suisse à s'être immatriculée à l'Université de Lausanne en hiver 1890-1891 était M^{lle} Clara Zehnder, originaire d'Argovie. Ce semestre passé à la Faculté des lettres devait être également le dernier.

Au début de son existence, l'Université faisait peur aux jeunes filles qui n'étaient d'ailleurs guère éduquées en vue d'une instruction supérieure. Leur vocation première était à cette époque le mariage et la maternité.

Toutefois, si elles s'immatriculent rarement en tant qu'étudiantes régulières, elles viennent volontiers suivre des cours à la Faculté des lettres et même à celle des sciences comme auditrices. Parfois,

¹¹ *Ibidem*.

on peut y rencontrer une mère accompagnant sa fille, comme ce fut le cas de M^{me} *Thérèse Herzen*, épouse du professeur de physiologie à la Faculté de médecine, qui se rendait régulièrement, avec sa fille *Olga*, aux cours de la Faculté des sciences.

La première jeune fille qui se lancera sérieusement dans les études universitaires sera M^{lle} *Annette Reitzel*, originaire de Lausanne. Elle s'inscrit à la Faculté des lettres en hiver 1892-1893 et poursuit ses études pendant six semestres. En 1895, son frère Auguste la rejoint à la même Faculté. Il terminera d'ailleurs ses études avec succès en 1896. Quant à Annette, elle interrompt ses études cette même année pour les reprendre en 1898. Cependant, elle ne se présentera pas aux examens et abandonnera ses études avant l'effort final.

Parmi celles qui ont accompli régulièrement au moins quelques semestres de manière suivie, citons pour mémoire M^{lles} *Emilie Murisier* (5 semestres en Lettres, de 1896 à 1900), *Jeanne Camplair* (4 semestres en Lettres, de 1897 à 1899), *Minna Bachman* (4 semestres en Médecine, de 1896 à 1898), *Clara Schmidlin* (4 semestres en Lettres, de 1896 à 1900), *Régina Wyler* (3 semestres en Médecine, de 1898 à 1900), *Lina Bornand* (4 semestres en Lettres, de 1899 à 1902), *Berthe Coulin* (4 semestres en Lettres, de 1900 à 1902), et *Emma Ramus* (3 semestres en Lettres, de 1900 à 1902).

Parfois, les jeunes femmes suivent, en s'inscrivant à l'Université, l'exemple d'un frère déjà aux études ou même d'un mari. C'est le cas de *Cécile Métraux-Safris*, de Pailly. Son mari Alfred commence sa médecine en 1900, alors que le frère aîné de celui-ci, Paul, est déjà depuis une année à la Faculté de théologie. Cécile rejoint son mari dans ses études de médecine. Toutefois, elle n'accomplit qu'un seul semestre et s'arrête une première fois. Elle tentera un deuxième essai, en 1906. L'année suivante, elle renoncera définitivement à son rêve.

Un second exemple, celui-ci concluant, nous est fourni par *Jeanne Paschoud*, de Lutry, qui s'inscrit en 1902 à la Faculté des sciences. Son frère Félix étudie le droit depuis 1900. Comme Cécile Métraux-Safris, Jeanne interrompt et reprend ses études. Tout d'abord, elle n'étudie que pendant deux semestres. Quelques années plus tard elle retrouvera son souffle et deviendra, avec une autre Vaudoise, *Laure Fiaux*, la première Suisse licenciée ès

Sciences physiques et mathématiques à Lausanne. La collation aura lieu le 25 mars 1909.

Dans certaines familles bourgeoises, on voyait d'un œil favorable l'envie des jeunes filles d'acquérir une formation sans pour autant juger nécessaire de la pousser jusqu'au bout. Le destin réservé aux femmes ne prévoyait-il pas une activité au sein de leur foyer, à l'abri des contraintes extérieures? Cela semble avoir été le cas de la famille Chavannes, de Vevey. La mère de famille, Mme *Chavannes-Fabre*, ainsi que ses deux filles, Berthe et Florence, ont suivi en 1895-1896 les cours de la Faculté des lettres en tant qu'auditrices. *Florence Chavannes* décide par la suite d'entreprendre ses études tout à fait sérieusement et s'inscrit en hiver 1897-1898 comme étudiante régulière. Elle suit six semestres en Lettres, mais ensuite elle redevient simple auditrice, et cela jusqu'en 1905-1906. Elle aura donc fréquenté la Faculté des lettres pendant dix-huit semestres!

LES PREMIÈRES LICENCIÉES VAUDOISES

Parmi celles qui sont arrivées au terme de leurs études en décrochant un titre universitaire, il convient de mentionner cinq pionnières vaudoises qui ont précédé Jeanne Paschoud et Laure Fiaux déjà mentionnées.

La première est *Alice Jaton*, de Villars-Mendraz, née le 27 février 1879. Elle n'a pas 18 ans lorsqu'elle s'inscrit en automne 1897 en Lettres. Apparemment essoufflée, elle interrompt ses études déjà après deux semestres, pour mieux les reprendre deux ans plus tard. Cette fois-ci, elle ira jusqu'au bout. Le 3 novembre 1903, elle est licenciée ès Lettres modernes.

Louise Biaudet, de Rolle, née le 24 août 1867, a déjà 33 ans lorsqu'elle s'inscrit à la même faculté. Après neuf semestres d'études intensives elle sera licenciée, à son tour, ès Lettres modernes, le 25 octobre 1904.

Louise sera suivie d'*Aline Giroud*, originaire de Neuchâtel, née le 12 mai 1881. Ses études sont très rapides. En cinq semestres effectifs, entrecoupés de deux semestres de congé, elle obtient sa licence ès Lettres modernes le 30 octobre 1905.

En évoquant ces premières étudiantes suisses, on ne peut s'empêcher de nommer également une jeune fille d'origine française mais domiciliée à Lausanne, *Léonie Jolivet*. Elle mérite d'être mentionnée car, contrairement à ses camarades, intéressées par les Lettres, elle a choisi un domaine d'études réservé à l'époque exclusivement aux hommes, à savoir les Sciences. Née le 25 janvier 1871, elle est immatriculée à l'Université en automne 1892. Quatre ans plus tard, au terme de huit semestres de travail acharné, elle est licenciée ès Sciences physiques et naturelles, le 12 novembre 1896. Il faudra attendre de nombreuses années avant de voir une autre femme obtenir ce titre.

Revenons aux Suissesses. Sur les trois premières licenciées (Jaton, Biaudet, Giroud), l'historien ne dispose pas d'autres renseignements que ceux évoqués plus haut. En revanche, les deux femmes suivantes, *Jeanne Bugnon* et *Marie Feyler*, ont laissé derrière elles davantage de traces.

Jeanne Bugnon

Camarade d'études de Louise Biaudet et d'Alice Jaton, née le 31 octobre 1881, originaire de Trélex, Jeanne Bugnon s'inscrit à la Faculté des lettres en hiver 1899 et décroche sa licence au bout de huit semestres d'études, le 3 novembre 1903.

L'année suivante, elle est engagée comme maîtresse de français au Gymnase de jeunes filles de l'Ecole supérieure de jeunes filles à Lausanne. Dès 1911, elle est nommée maîtresse surveillante. Son activité d'enseignante est très appréciée par ses contemporains :

«D'emblée, M^{lle} Bugnon prit une grande autorité dans toute l'école et s'affirma; elle n'élevait jamais la voix, elle restait toujours calme et cependant se faisait obéir; ses leçons étaient toujours excellemment préparées.»¹²

A côté de son enseignement, Jeanne Bugnon ne reste pas inactive. En 1916, elle crée avec Jeanne Paschoud (citée plus haut) l'organisation des Eclaireuses vaudoises.

Elle fonde aussi avec M^{lles} L. Nyffenegger et Blanche Glas, l'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure (AAEES) dont elle sera vice-présidente jusqu'en 1952, puis membre d'honneur.

¹² Article nécrologique dans *La Nouvelle Revue de Lausanne*, 16.4.1955.

Son activité académique lui laisse encore le temps de s'occuper des œuvres sociales. Elle est le bras droit de sa sœur Mary, qui dirige pendant de très nombreuses années la colonie de vacances «In Memoriam» à Vennes¹³.

Jeanne Bugnon s'éteindra à l'âge de 74 ans, après une vie bien remplie.

Marie Feyler

La personnalité et le rayonnement de cette Vaudoise de Romanel méritent qu'on en parle plus longuement.

Elle est née le 1^{er} novembre 1865 dans la famille du pharmacien Feyler, d'origine alsacienne mais naturalisé Suisse en 1857, établi rue Saint-Laurent à Lausanne.

Le frère de Marie deviendra colonel de l'armée suisse, journaliste militaire et professeur d'histoire militaire, d'abord à l'Université de Lausanne, ensuite à l'École polytechnique de Zurich.

Marie elle-même a très envie d'étudier les sciences, mais son père s'y oppose et la destine à devenir musicienne. Il l'enverra même à Stuttgart pour travailler le chant et la harpe. Têtue, à son retour elle s'inscrira en cachette en 1892 à la Faculté des sciences comme auditrice. Elle a déjà 27 ans. Elle prépare à l'insu de son père son premier propédeutique qu'elle réussit brillamment.

Devant tant d'obstination, le pharmacien cède. En 1894, Marie s'inscrit régulièrement à la Faculté de médecine. Elle sera reçue docteur en Médecine en été 1901, après onze semestres d'études.

La première année de pratique se déroulera en clinique de pédiatrie à l'Hôpital cantonal. Le 20 août 1902, Marie reçoit l'autorisation de pratiquer son art et ouvre son cabinet rue Saint-Laurent¹⁴.

Déjà en tant qu'interne à l'Hôpital cantonal, Marie Feyler se rend compte de la forte proportion de mortalité infantile due au manque de soins, d'hygiène et de savoir-faire de nombreuses jeunes mères. Elle décide de se rendre utile dans ce domaine avec l'enthousiasme qui la caractérisera tout au long de sa vie.

¹³ ACV, *Dossier ATS Jeanne Bugnon*.

¹⁴ ACV, *Dossier ATS Marie Feyler*.

C'est cette même année 1902 que Marie, secondée par M^{me} Suter-Ruffy et par M^{me} A. Robichon, va fonder une œuvre d'utilité publique, devenue rapidement célèbre, «La Goutte de lait». Elle sera destinée à assister les jeunes mères inexpérimentées et à distribuer des bouteilles de lait pasteurisé.

Dans un premier temps, «La Goutte de lait» s'installe dans la Maison du Peuple où l'on dispense des consultations pour nourrissons et où l'on aménage une laiterie. Plus tard, la laiterie déménage dans l'immeuble de la Société coopérative de consommation, avenue de Beaulieu. Deux aides rétribuées et de nombreuses aides bénévoles y lavent les bouteilles et les remplissent de lait, pasteurisé au préalable à l'aide d'un appareil spécial, et dosé d'eau sucrée suivant l'âge des nourrissons auxquels il est destiné. Les bouteilles contenant les repas journaliers sont mises dans des paniers et réparties dans les différents dépôts de la Société de consommation où les mères vont les chercher. Ainsi, en cas d'allaitement insuffisant, les enfants reçoivent un aliment diététique préparé dans les meilleures conditions d'hygiène.

En dehors de la distribution de lait, facturé entre 40 centimes et 1,80 franc suivant les revenus (le prix de revient est de 1,25 franc), «La Goutte de lait» institue des consultations gratuites tous les vendredis à la Maison du Peuple, dispensées par Marie Feyler¹⁵. Les bébés sont pesés, examinés, et les mères reçoivent des conseils d'hygiène. «La Goutte de lait» devient rapidement une sorte d'École des mères et connaît à Lausanne un franc succès. Cinq ans après sa création, une centaine de nourrissons auront profité de ses prestations¹⁶.

Cette institution suscitera bientôt un grand intérêt non seulement dans tout le canton, mais aussi à l'étranger. Lors de l'Exposition internationale d'hygiène de Dresde en 1912, «La Goutte de lait» reçoit un diplôme d'honneur¹⁷.

Marie Feyler restera active à «La Goutte de lait» pendant 34 ans et son départ sera sincèrement regretté par ses collaborateurs. Mais

¹⁵ Marie Feyler n'est pas seule à dispenser des consultations gratuites: le D^r Michel Burnier en fait de même au Dispensaire français à la Croix-d'Ouchy, et le D^r Louis Exchaquet tous les mardis à l'Hospice de l'Enfance.

¹⁶ *Tribune de Lausanne*, 16.4.1910.

¹⁷ *La Revue*, 26.11.1912.

cette institution ne sera pas pour Marie son unique œuvre de bienfaisance. En 1906, elle fondera, avec M^{me} Béranger, une colonie de vacances pour convalescents, appelée «La Clé des champs».

Il s'agit d'une maison de repos, située aux Moilles près de Mézières (Vaud), destinée aux femmes et aux jeunes filles ayant besoin d'un séjour réparateur. La section contre la tuberculose y envoie des enfants malades; la Société d'utilité publique, les mères de familles avec jeunes enfants. Du point de vue administratif, «La Clé des champs» est affiliée au Cartel lausannois des Œuvres sociales qui coordonne les efforts des différentes œuvres. Et c'est Marie Feyler qui examine les candidates sur le plan médical.

Marie Feyler est médecin, mais n'oublie pas pour autant sa condition féminine. Pendant toute sa vie, elle luttera pour le droit de vote des femmes suisses. Le 3 avril 1907, elle fait tout naturellement partie du premier comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, réuni sous la présidence de M^{me} A. Girardet-Veille. Les autres membres de ce premier comité sont M^{lle} J. Hausmann, M^{lle} E. Serment et M^{me} Oyez-Ponnaz.

Bien entendu, Marie Feyler fera également partie de la section vaudoise de l'Association des femmes universitaires.

Marie Feyler a une haute idée de la pratique de la médecine et n'hésite pas à s'engager dans le domaine humanitaire. Lorsqu'elle apprend, en 1912, qu'un groupe de médecins et d'infirmiers genevois et vaudois décide de créer une ambulance Vaud-Genève, destinée à aider les Grecs dans leur guerre de libération contre les Turcs, Marie n'hésite pas une seconde. Elle ferme immédiatement son cabinet et se joint à l'ambulance.

Les Vaudois et les Genevois se munissent d'une grande quantité de médicaments, d'un appareil pour les rayons Röntgen ainsi que de caisses de lait condensé et de cacao. Ils s'installent à Janina et soignent, dans des conditions particulièrement difficiles, les blessés grecs. L'ambulance sera placée sous le haut patronage d'Olga, reine de Grèce, et jouira d'une grande estime¹⁸.

Pour leur action, Marie Feyler et les trois infirmières de l'ambulance, M^{lles} Combe, Wagnière et Berney, recevront de la reine de Grèce, en 1914, une croix et un diplôme¹⁹.

¹⁸ *Tribune de Lausanne*, 2.II.1912, 9.II.1912, 17.II.1912, 22.II.1912.

¹⁹ *Le Nouvelliste*, 9.6.1914.

Une fois de retour, Marie ne se repose pas sur ses lauriers, ce n'est pas dans sa nature. Elle ira soigner, pendant la guerre de 14-18, les soldats blessés, tout d'abord en France, à l'Hôpital de Bourg-en-Bresse, ensuite en Roumanie. Pour services rendus aux Alliés, le Gouvernement français remettra à Marie, en 1921, le ruban de la Légion d'honneur.

Après la guerre, Marie Feyler rouvrira son cabinet à Lausanne et ne quittera plus cette ville jusqu'à la fin de sa vie. Elle s'éteindra paisiblement, le 26 juin 1947, âgée de 82 ans²⁰.

Premier bilan

Marie Feyler est l'un de ces êtres d'exception qui suivent leur voie sans se préoccuper du qu'en-dira-t-on, obéissant uniquement à un appel intérieur qui les guide tout au long de leur existence.

D'autres Vaudoises viendront, qui se mettront à étudier malgré les doutes ou les haussements d'épaules condescendants qu'elles devront affronter.

Ce seront les études de Lettres qui auront leur préférence. Entre 1890 et 1914, sur 96 licenciés ès Lettres modernes, ont recensera 17 jeunes filles suisses. En revanche, il est vrai que, parmi les licenciés ès Lettres classiques, pourtant plus nombreux, on ne trouve aucune femme²¹.

Dans le domaine des Sciences physiques et naturelles, sur 48 licenciés entre 1891 et 1914, on trouve quatre Vaudoises. Dans celui des Sciences physiques et mathématiques, deux Vaudoises seulement (Jeanne Paschoud et Laure Fiaux), sur 31 licenciés, ont obtenu le diplôme. La première doctoresse ès Sciences sera la Vaudoise *Gabrielle Montet*, en 1914.

Si dans les Sciences pharmaceutiques, en Droit et en Théologie nous ne trouvons aucune Suisse, nous constatons que, chez les ingénieurs, la situation est à peine plus réjouissante. Parmi 96 ingénieurs électriciens formés entre 1897 et 1913, nous pouvons compter deux femmes: une Vaudoise, *Cécile Butticaz* (1907) et une Alsacienne, *Suzanne de Dietrich* (1913).

²⁰ ACV, *Dossier ATS Marie Feyler*.

²¹ Pour tous ces chiffres, cf. ACV, *Grades décernés par l'Université de Lausanne*.

Les ingénieurs mécaniciens, au nombre de 88, n'ont côtoyé dans leurs études aucune femme, les ingénieurs constructeurs, les plus nombreux (239 diplômés entre 1890 et 1912), n'ont qu'une seule camarade, une Française, *Marguerite Dussaux*, diplômée en 1909.

La cadette des facultés de l'Université de Lausanne, les HEC, attirera une première jeune femme seulement à la fin de la période prise en considération. Une Genevoise, *Renée-Marie Masson*, obtiendra en effet en 1916 sa licence en Assurances.

Ainsi, tout d'abord hésitantes, puis rassurées par le succès des pionnières, les Vaudoises des années 1890-1914 viendront sur la pointe des pieds s'asseoir sur les gradins des amphithéâtres de l'*alma mater* lausannoise, à côté de leurs frères. Elles braveront les préjugés tenaces de la société de leur temps qui attendait d'une femme qu'elle devienne avant tout une mère exemplaire et qui se méfiait de celles qu'on appelait, avec un mépris condescendant, des bas-bleus.

Ces jeunes filles, courageuses et persévérantes dans leur effort pour obtenir la même instruction supérieure que leurs camarades masculins, prouveront par leur sérieux, par leur abnégation et ensuite par leur travail, qu'elles sont capables, au même titre que les hommes, d'assumer une profession qu'elles ont choisie en connaissance de cause.

Certes, toutes ne vont pas exercer leur nouveau métier. Celles qui se marieront seront amenées, déjà de par leur statut de femme mariée, à renoncer, souvent avec nostalgie, à utiliser leurs nouvelles connaissances, si difficilement acquises. En revanche, celles qui auront délibérément choisi de se consacrer uniquement à leur métier auront la possibilité, pour la première fois depuis des siècles, de travailler dans les domaines réservés jadis exclusivement aux hommes.

Ce sont ces femmes-là qui serviront d'exemple à une nouvelle génération d'étudiantes pour lesquelles l'accès aux études supérieures semblera tout à fait naturel. Ce sont elles qui auront ouvert une brèche importante dans l'instruction supérieure vaudoise et auront démontré à tous les persifleurs qu'elles sont capables d'acquérir autant de connaissances que la moitié «barbue» d'une société qui était, après tout, également la leur.

ANNEXE II

La répartition des étudiantes suisses dans les différentes facultés de l'Université de Lausanne entre 1890 et 1914

	1890-1891	1891-1892	1892-1893	1893-1894	1894-1895	1895-1896	1896-1897	1897-1898	1898-1899	1899-1900	1900-1901	1901-1902	1902-1903	1903-1904	1904-1905	1905-1906	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913	1913-1914	1914-1915	
Lettres	1	—	2	2	1	1	3	5	4	5	6	7	3	2	2	2	3	6	5	7	9	9	11	15	16	
Médecine	—	—	—	—	1	1	2	3	3	2	—	—	—	1	1	—	3	3	2	4	5	5	8	4	5	
Sciences	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	8	5	4	6	2	3	2	4	5	7	5	
Droit	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1	2	2	—	—	—	—	—	—	2	7

Source pour ces deux tableaux: *Catalogue des étudiants de l'Université de Lausanne*, nos 1-52 (1890-1915), ACV, K XII 369/98, Bdd 520/1 et sq.